



MOBILITÉ(S)

Travaux en centre-ville de Limoges : les alternatives pour se déplacer et stationner sur le territoire de Limoges Métropole

Dans le cadre de nombreux chantiers engagés sur la commune de Limoges, Limoges Métropole met en place des solutions faciles d'accès et ouvertes à tous, tout au long de l'année, pour faciliter la circulation et proposer des alternatives à l'usage de la voiture en centre-ville.

Publié le 30 Juillet 2026

Grâce à une offre de mobilité diversifiée, chacun peut choisir le mode de transport le plus adapté à ses besoins : bus, vélo ou voiture.

Le centre-ville propose également de nombreuses solutions de stationnement avec de nombreux parking à disposition, dotés de places PMR et de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Parking en ouvrage

Limoges Métropole possède 7 parcs en gestion sur le territoire représentant 2 674 places dont 57 places pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :

- > Bibliothèque (483 places dont 10 PRM),
- > Hôtel de Ville (358 places dont 8 PMR),
- > Halles (300 places dont 6 PMR),
- > Tribunal (320 places dont 8 PMR),
- > République (361 places dont 8 PMR),
- > Jourdan (524 places dont 11 PMR)
- > et Churchill (328 places dont 6 PMR).

Chaque parc possède 6 places IRVE - Infrastructures de recharge pour véhicules électriques, et propose **30 minutes de stationnement gratuites et 2h gratuites les samedis dans les parcs de Jourdan, Churchill et Hôtel de Ville**. Les parcs sont situés à proximité des commerces, facilement accessibles à pied.

Afin de localiser rapidement le parking en ouvrage le plus proche et réserver sa place, **les usagers peuvent utiliser l'application «EFFIA Parking»** qui utilise la géolocalisation ou une adresse donnée. **L'application permet également aux usagers de souscrire à un abonnement.**

Parking stationnement voirie

Les usagers peuvent également se stationner sur les places dédiées installées sur la voirie. Au total, 6 900 places, gérées par la Ville de Limoges, sont à disposition avec des zones dites Rapido (stationnement inférieur à 2h) **et des zones dites Tempo** (stationnement de plus longue durée).

Par ailleurs, des abonnements sont disponibles pour ces zones de stationnement, ils sont accessibles via 2 applications :

- > **Easypark** (<https://www.easypark.com/fr-fr>)
- > et **Paybyphone**. (<https://www.paybyphone.fr/>)

Navette gratuite du centre-ville de Limoges

À Limoges, les usagers peuvent emprunter les navettes électriques gratuites qui circulent dans le centre-ville du mercredi au samedi, de 10h à 18h30 sans interruption, avec une fréquence de 8 minutes aux arrêts environ. Cette navette dessert les principaux lieux de fréquentation du public et les artères commerçantes du centre-ville.

Avec un simple geste au chauffeur, la navette s'arrête à la demande et transporte les usagers sur le secteur piétonnier de l'hypercentre en passant par :

- > la Mairie, la rue Banc-Léger,
- > le quartier des Halles,
- > la place d'Aine,
- > la rue Adrien-Dubouché,
- > la rue des Combes et la rue Jean-Jaurès.

Elle dessert également les parkings du centre-ville : mairie, place de la Motte, place d'Aine...

Les navettes peuvent accueillir jusqu'à 22 personnes et sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Durant les travaux, le trajet peut-être modifié mais la navette continue de desservir le centre-ville.

Plus d'informations sur ce service à retrouver sur le site de la SCTLM (<https://www.stcl.fr/>) **ou sur l'application MyTCL App'**. (<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.limoges.mytcl&hl=fr>)

Bus gratuit le week-end

Depuis le 1er juillet 2025, les transports en commun - bus, trolleybus, Télibus, Handibus - sont gratuits les week-ends sur toutes les lignes de Limoges Métropole.

À partir du samedi matin (4h45) et jusqu'au dernier service du dimanche soir (00h45), les usagers peuvent emprunter le réseau **gratuitement sans ticket**. En semaine, des formules d'abonnements sont disponibles pour les usagers à des tarifs avantageux. Le paiement à bord par carte bleu est toujours possible.

Les vélos en libre-service de PONY (<https://www.limoges-metropole.fr/services/mobilites/velos/pony-location-de-velos-deux-places-en-libre-service>)

Les usagers peuvent également se déplacer en vélo en centre-ville de Limoges grâce aux vélos électriques en libre-service fournis par la société PONY. **Répartis sur plus de 130 points de stationnement, les vélos à assistance électrique sont mis à disposition des habitants et des touristes.**

L'application mobile permet de louer les vélos avec des tarifs attractifs (pass aller-retour à 5 €...).
